

Venir en Normandie

Formalités administratives

Vous devez être en possession d'un passeport ou carte d'identité (pour les membres de l'espace Schengen) en cours de validité.

Visa

Le type de visa dont les athlètes et responsables auront besoin pour entrer en France dépend du pays dont le voyageur est un ressortissant, ainsi que de l'objet et de la durée du séjour. Sur france-visas.gouv.fr, vous pourrez :

- › Consultez la liste des pays pour lesquels les ressortissants peuvent bénéficier d'une exemption de visa
- › Faire une demande de visa.
- › Suivre votre demande

Principaux aéroports

- › Aéroports internationaux :
 - Paris Roissy Charles de Gaulle (2h de la Normandie)
 - Paris Orly (2h de la Normandie)
 - Paris Beauvais (1h30 de la Normandie)
- › Aéroports en Normandie :
 - Caen-Carpiquet,
 - Deauville-Normandie,
 - Rouen-Vallée de Seine,
 - Le Havre-Octeville,
 - Cherbourg-Maupertus